

Domaine : Santé

Filière : Physiothérapie

1. Intitulé du module :

Réhabilitation du sportif

2025-2026

Code : S.PH.SO.374.3901.F.25

Type de formation :

Bachelor

Master

MAS

CAS

Autre ...

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé Module spécialisé Autre : ...

Type : Module principal Module lié au module principal Module facultatif ou complémentaire Module à option

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32, al. 1 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 02.06.2020.

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne

Module sur 2 semestres

Semestre de printemps

Autre : ...

2. Organisation

Crédits ECTS : 3

Langue principale d'enseignement

Français

Allemand

Italien

Anglais

3. Prérequis

Avoir validé le module ...

Avoir suivi le module ...

Pas de prérequis

Autre : ...

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Objectifs généraux d'apprentissage

- Connaître et maîtriser la base d'une réhabilitation d'un sportif blessé, planifier et exécuter son retour à l'activité physique et/ou sportive

Rôles et compétences visées :

- Définir les objectifs, stratégies et moyens de prévention, de maintien, restauration ou amélioration des capacités fonctionnelles du sportif
- Evaluer l'impact des prestations et les capacités fonctionnelles des patients sportifs en utilisant les méthodes de mesure pertinentes et validées
- Analyser les capacités de retour à la compétition et de performance

Rôles et compétences visées :

A. Rôle Expert·e : compétences Ab1, Ab2, Ab3, Ab4, Ab5, Ab6, Ab7, Ab8

B. Rôle Communicateur·trice: compétences Bb1, Bb2, Bb3, Bb4

C. Rôle Collaborateur·trice: compétences Cb1, Cb2

D. Rôle Leader : compétences Db1, Db2, Db3

E. Rôle Promoteur·trice de la santé : compétences Eb1, Eb2, Eb3, Eb4, Eb5, Eb6

F. Rôle Apprenant·e et formateur·trice : compétences Fb1, Fb2

G. Rôle Professionnel·le : compétences Gb1, Gb2, Gb3

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- Mesures de prévention des lésions dues au sport – urgences de terrain (gestuelle et intervention) – Nutrition du sportif - Epidémiologie des traumatismes dûs au sport – Dopage et comportements à adopter – le pied du sportif (Lésions chroniques) – Ecole de course

Modalités pédagogiques

- Enseignement frontal, travaux de groupes, travaux pratiques

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

Oral

Examen écrit

Dossier écrit

Pratique

Date de l'examen ou du retour des travaux :

semaine 9 / 2026

Conditions de validation du module

Les conditions de validation sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le jour de la présentation du module.

Conditions particulières :

- Minimum de 80% de présence aux enseignements (sauf conditions particulières).
 - En cas de présence < à 80%, un travail supplémentaire sera exigé sur la matière manquée.
 - Un seul travail supplémentaire est possible durant le semestre.
 - En cas de plus d'un module avec moins de 80% de présence durant le même semestre, le ou les module-s en question ne peut/peuvent pas être validé-s et la note obtenue est FX

Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la note E à l'évaluation.

Le module n'est pas validé et l'étudiant-e bénéficie d'une remédiation si la note obtenue est Fx.

Le module n'est pas validé et l'étudiant-e est en répétition si la note obtenue est F.

Les modalités de validation peuvent différer en cas de situation spéciale

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible

Pas de remédiation

Autre :

Remédiation

- **Modalités** : Travail/Examen complémentaire portant sur les insuffisances constatées.
- **Date** : Semaine 36 (encore à définir)

Les modalités de validation peuvent différer en cas de situation spéciale.

La remédiation est possible si la note lors de la première évaluation finale du module est FX.

La note F à cette première évaluation ne permet pas de remédiation et amène directement à une répétition du module

NB : La qualification obtenue après remédiation est E (module validé) ou F (échec)

Répétition

- **Modalités** : Réalisation d'un travail/projet individuel correspondant aux objectifs fixés et aux compétences visées dans le descriptif de module de l'année académique suivante.
Validation selon le descriptif de l'année académique suivante.
- **Délai** : Année académique suivante

Les modalités de validation peuvent différer en cas de situation spéciale.

La dernière version du descriptif de module fait foi en cas de répétition.

La note obtenue après répétition est A à E (module validé) ou F (échec).

En cas d'échec, l'étudiant-e est en échec définitif pour ce module.

8. Remarques

En cas de répétition du module, la dernière version du descriptif de module fait foi

9. Bibliographie principale

- Physiologie du sport et de l'exercice / Wilmore et Costill / éd. De Boeck
- Divers documents transmis par les intervenants

10. Enseignant-e-s

- Nicolas Mathieu, Seraina Obrist, Tiffany Rapillard, Christophe Baur et des intervenants

Nom du responsable de module : Nicolas Mathieu

Descriptif validé le : 28.07.2025

Par : Pierre-Henri Cortat, responsable filière